

Neuchâtel, le 20 février 2012

## Assemblée générale UniNExt 2012 Appel de cotisations

Cher-e-s membres,

Nous avons le plaisir de vous convier à la prochaine assemblée générale de notre association, qui aura lieu le **jeudi 3 mai 2012** et dont l'ordre du jour figure sur le programme annexé.

A l'issue de la partie statutaire, nous aurons l'honneur de recevoir

**Madame Ellen Hertz Werro, Professeure à l'Université de Neuchâtel et directrice de l'Institut d'ethnologie**

qui fera un exposé sur le thème suivant:

***"Made in Asia. L'émergence du droit mou?"***

L'exposé (voir programme annexé) sera suivi d'un apéritif, puis d'un souper (asiatique bien sûr) mijoté dans les jardins de l'Université. Les personnes prenant part au repas seront priées de s'acquitter d'un montant de CHF 30.- sur place<sup>1</sup>.

Vous trouverez en annexe un bulletin d'inscription à l'assemblée générale et au repas, que nous vous prions de compléter et de retourner au secrétariat de l'association (par courrier ou par e-mail).

Comme l'an passé, nous souhaitons mettre spécialement à l'honneur les diplômé-e-s célébrant le 10ème, 20ème, 30ème, 40ème ou 50ème anniversaire de leur titre, peut-être même davantage. Un point de rencontre leur sera spécifiquement destiné et ils pourront ainsi retrouver leurs camarades de volée. Les personnes ayant obtenu leur titre lors d'une année se terminant par un 2 recevront ainsi, en annexe à cette invitation, la liste des personnes ayant obtenu leur titre la même année qu'elles.

Enfin, comme chaque année, le comité d'UniNExt vous fait parvenir un bulletin pour le versement de votre cotisation annuelle de CHF 30.-. Nous vous remercions par avance de votre versement. Conformément à l'art. 9 des statuts, les nouveaux membres sont exemptés de cotisation pour cinq ans s'ils adhèrent juste après

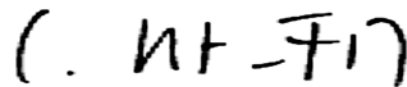
---

<sup>1</sup> Ce montant comprend le repas et les eaux minérales, mais pas les vins. L'apéritif est offert par l'association.

l'obtention d'un bachelor, et pour trois ans s'ils adhèrent juste après l'obtention d'un master ou d'un doctorat. Celles et ceux d'entre vous qui sont concernés par cette récente révision des statuts peuvent ainsi ignorer le bulletin de versement annexé. Comme vous le savez, vos cotisations permettent notamment de soutenir divers séminaires organisés à l'intention des étudiant-e-s. Ce soutien d'UniNExt aux activités organisées par la Faculté est grandement apprécié. Celles et ceux qui auraient omis de s'acquitter de la cotisation 2011 trouveront également dans cet envoi un feuillet de couleur tenant lieu de rappel et voudront bien ajouter le montant de la cotisation 2011 à leur cotisation 2012.

Tout en nous réjouissant de vous retrouver nombreux lors de cette assemblée générale, nous vous prions de recevoir, cher-e-s membres, nos très cordiales salutations.

Au nom du comité UniNExt  
Colette Rossat-Favre, présidente



Annexes:  
Programme de l'assemblée générale  
Bulletin de versement